SOA info

MAGAZINE
DE LA VILLE DE
SAINT-OUEN L'AUMÔNE

#419
AVRIL 2023

P.11

Dossier

Trois ans d'action pour les Saint-Ouennais

ville-soa.fr

SAINT-OUEN L'AUMONE

La Maison des Obsèques
GROUPE vyv

POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

6 Place du Pont - 95300 PONTOISE

01 39 90 82 00

24h 7/7

N° HABILITATION : EN COURS • N° ORIAS : 18006843

www.lamaisondesobseques.fr

1ER RÉSEAU FUNÉRAIRE
FONDÉ PAR DES MUTUELLES

Harmonie mutuelle GROUPE vyv
mgen GROUPE vyv
mutac

ça y est !

VOTRE BOULANGERIE A OUVERT SES PORTES

à Saint Ouen l'Aumône

PAINS BIO
PAINS AU LEVAIN NATUREL
VIENNOISERIES MAISON
PÂTISSERIES FABRIQUÉES SUR PLACE
SANDWICHS, QUICHES ET SALADES

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

SUR LE PARKING
E.LECLERC D'EPLUCHES
À SAINT OUEN L'AUMONE
FACE AU MCDONALD'S

Goût MORNING

édito #419

AVRIL 2023

Ensemble, nous avançons pour Saint-Ouen l'Aumône

En ce mois d'avril, nous venons à nouveau à votre rencontre.

Malgré un contexte économique difficile marqué par la crise énergétique et l'inflation, la majorité municipale a voté lors du Conseil municipal de fin mars des taux d'impôts fonciers inchangés pour la treizième année consécutive.

La mobilisation de l'équipe municipale et des services de la Ville nous permet en effet de limiter la hausse de nos dépenses et de maintenir notre capacité d'autofinancement. Nous pouvons ainsi continuer à agir pour les Saint-Ouennais et à investir pour transformer notre ville.

Depuis 3 ans, l'équipe municipale avance avec vous sur tous les sujets, se voulant accessible et à l'écoute. À travers de nombreux projets, nous poursuivons notre action en faveur de la transition écologique, nous protégeons et développons nos espaces naturels.

Solidaires, nous agissons pour que Saint-Ouen l'Aumône continue d'offrir la possibilité d'accéder pleinement à tous les âges de la vie, à l'éducation, la culture, au sport et aux loisirs. Nous saluons en cela le dynamisme des associations saint-ouennaises et la qualité du partenariat noué avec celles et ceux qui, au côté de la municipalité, contribuent à faire vivre notre ville.

Nous travaillons à une ville agréable au quotidien. Nous multiplions les enfouissements de réseau et les aménagements de voirie dans tous nos quartiers. Ce printemps nous rappelle le travail accompli pour un meilleur fleurissement de notre ville. Comme tous les ans 19 000 plants de fleurs viendront égayer nos quartiers tandis que la 6e édition du concours des jardins et balcons fleuris permettra de distinguer les Saint-Ouennais investis dans l'embellissement de notre ville.

Avec la Police municipale, nous utilisons, en coopération avec les services de l'État, tous les moyens à notre disposition pour assurer la tranquillité et la sécurité. Par ailleurs, nous mettons en place les outils pour attirer et valoriser les commerces de qualité. Enfin, en partenariat avec les professionnels de santé, nous programmons l'ouverture de nouvelles maisons de santé.

En ce mois d'avril, nous venons à nouveau à votre rencontre pour vous remettre notre bilan de mi-mandat. Nous organisons en parallèle dans chaque quartier des réunions d'échanges. Autant d'occasions de faire le point de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.... Nous espérons vous y voir nombreux pour poursuivre un dialogue constructif au service de notre ville.

Laurent LINQUETTE
Maire de Saint-Ouen l'Aumône

Sommaire

Dans ce numéro
#419
AVRIL 2023

6 En images

8 Actus

- Nouvelle édition du concours des jardins et balcons fleuris
- Le fleurissement de la ville en détail

10 Ensemble

- Point sur le « Permis de louer »

11 Dossier

- Présentation du bilan de mi-mandat

14 Initiatives

- Retour sur l'opération violentomètre
- À la découverte du nouveau notaire

15 Portrait

- Anaïs Lazaar : une mobilisation sans faille

16 Jeunesse

- Coup de projecteur sur les projets artistiques et culturels
- Une nouvelle exposition à l'Abbaye de Maubuisson

18 Expressions

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur ville-soa.fr

AVRIL 2023 • Directeur de la publication : Laurent Linquette • Directeur de la rédaction : Nicolas Moutier • Rédaction, photos : A. Lecrosnier, N. Moutier, J.Cocher, L.Marchadé, iStock • Création graphique et éxécution : Cithea.com • Impression : Groupe Morault • Distribution : Privilège et Communication • Tirage : 11 000 exemplaires, dépôt légal à parution • Contact : Service communication - Hôtel de ville 2 place Pierre Mendès-France. Tél. : 01 34 21 25 00 - mail : courrier@ville-soa.fr

Suivez les événements de votre ville

www.ville-soa.fr @villedesaintouenlaumone @villedesoa @ville-de-saint-ouen-laumone

Facebook

SOA sur TF1

La mini série « Avenir », comportant des séquences tournées à Saint-Ouen l'Aumône, a été diffusée sur TF1 le 27 février dernier. Une série à la distribution prestigieuse. Parmi les acteurs présents à SOA : Kev Adams, Alice David, Jérémie Dethelot et le metteur en scène Frank Bellocq. En avant-première quelques scènes de cette série ainsi que les coulisses du tournage.

Facebook

Silence on lit !

Depuis le jeudi 9 mars, le retour de la pause méridienne se fait sous le signe de la lecture à l'école élémentaire Effel. Le principe est simple : 15 minutes de lecture tous les jours pour tous (élèves, enseignants, parents d'élèves...) entre 13 h 30 et 13 h 45.

Instagram

On aime, on partage !

Merci à @papymaz pour ce beau cliché d'un coucher de soleil sur les bords de l'Oise. N'hésitez pas à nous envoyer vos plus jolies photos de la ville, nous les publierons sur notre compte Instagram.

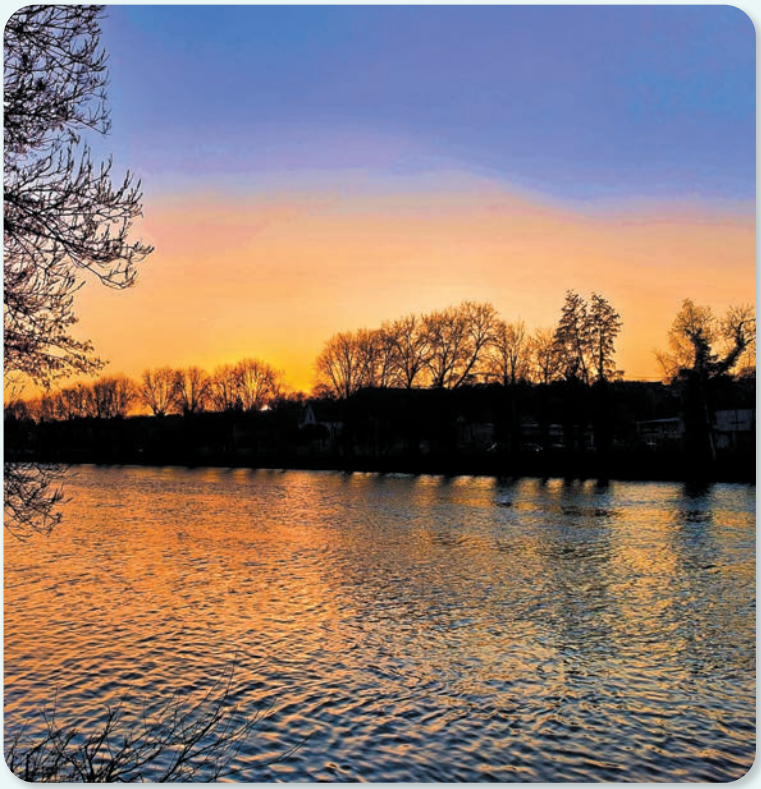

Vous avez des questions ?

Pouvons-nous espérer le retour de la brocante à Saint-Ouen l'Aumône ?

@Laurence Gandon

Pour permettre le retour de la brocante, il est indispensable qu'une association se constitue et prenne en charge son organisation, avec l'appui de la Ville. Des volontaires se sont manifestés afin de former un bureau constitutif. Si vous souhaitez être membre de cette association, vous êtes invités à prendre contact avec le cabinet du maire qui se chargera de vous mettre en relation : **cabinet.maire@ville-soa.fr**

Peut-on nous expliquer pourquoi avoir neutralisé cinq places de parking devant l'école Prévert alors que le premier problème de ce parking c'est le manque de place ?

@Mehlia Anyaa So

Dans le cadre du plan vigipirate mis en œuvre par la Préfecture, les places de stationnement aux abords des écoles sont neutralisées. Cette disposition s'applique aux abords de tous les établissements scolaires du pays.

Le printemps des tout-petits

Le printemps des tout-petits a eu lieu du 5 mars au 5 avril. Au programme : expositions, spectacles, ciné-débat et ateliers dans plusieurs lieux de la ville de Saint-Ouen l'Aumône (médiathèque Stendhal, centre culturel L'imprévu, Relais Petite Enfance, crèches…) pour le plus grand plaisir des bambins. L'exposition située à la médiathèque a pour but de faire découvrir les comptines d'une manière participative grâce à trois types de jeux (puzzles en bois, jeux de construction et dominos).

Ouverture de la saison de pêche aux étangs

Les étangs de Maubuisson ont rouvert leurs portes aux pêcheurs le samedi 4 mars. Cette année la réglementation a changé pour un plus grand respect des poissons : la pêche est limitée à 1 canne par pêcheur et doit se faire avec un hameçon sans ardillon. Les tarifs des cartes n'ont pas changé : 50 € à l'année et 8 € à la journée.

Suivez l'actualité de votre ville

www.ville-soa.fr @villedesaintouenlaumone @villedesoa @ville-de-saint-ouen-laumone

L'équipe de France de football au Parc des sports

En préparation de ses matchs contre l'Italie, à Saint Gratien les 9 et 11 mars derniers, l'équipe de France féminine U16 s'est entraînée les jours précédents au Parc des sports. Ouverts au public, leurs entraînements ont permis d'apprécier le jeu des futures stars du football féminin national.

Anniversaire du lycée Perrin

Samedi 18 mars dernier, le lycée Jean Perrin a fêté son 50e anniversaire. Anciens élèves et professeurs se sont retrouvés pour célébrer cet évènement. Après une matinée consacrée aux portes ouvertes, de nombreuses animations ont suivi durant l'après-midi : plantation d'un arbre, enterrement d'une capsule temporelle…

Commémoration *19 mars*

Dimanche 19 mars, la Ville a rendu hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. Roland Mazaudier, maire-adjoint chargé de l'Administration générale, les élus du conseil municipal, les autorités civiles et militaires, les membres de la FNACA et les associations d'anciens combattants de la commune ont déposé des gerbes puis observé un instant de recueillement.

Loto solidaire de l'AJC

Le grand loto solidaire de l'AJC a eu lieu le samedi 11 mars dernier. Un évènement joyeux et festif qui a réuni plus de 100 personnes, des seniors jusqu'aux petits-enfants. Un public familial et intergénérationnel que le maire, Laurent Linquette, est venu saluer durant l'après-midi.

6e édition du concours des jardins et balcons fleuris

Dans le cadre de sa politique de fleurissement et forte de son label 2 fleurs des « Villes et Villages Fleuris », Saint-Ouen l'Aumône organise la 6e édition de son désormais traditionnel concours des jardins et balcons fleuris. Une compétition pour mettre à l'honneur celles et ceux qui contribuent à l'embellissement et à la qualité de notre cadre de vie.

Ce concours est ouvert à tous les habitants, quel que soit le type de logement : habitat collectif ou maison individuelle. Pour participer, nul besoin d'être un jardinier chevronné, vous devez simplement disposer d'un jardin ou d'un balcon fleuri visible depuis la rue.

Embellissez vos fenêtres et balcons, colorez vos terrasses et jardins afin d'exprimer votre talent de jardinier !

Pour s'inscrire : remplissez un bulletin de participation en ligne **www.ville-soa.fr** ou disponible à l'accueil de l'hôtel de ville. **Inscriptions du 2 mai au 9 juin.**

Le jury communal, composé d'élus et d'agents du service des espaces verts, **visitera les productions entre le 22 et le 29 juin.** Les efforts les plus significatifs contribuant à l'image d'une commune « fleurie » seront primés. Cérémonie de **remise des prix le 14 juillet.**

Charte des *jardins pédagogiques*

Depuis quelques années, certaines écoles de la commune ont émis le souhait de mettre en place des ateliers pédagogiques autour de la nature et de l'environnement. Ces ateliers peuvent se matérialiser sous la forme de plantations, permettant de suivre le cycle des bulbes et des graines, ou encore la réalisation de potagers, où les enfants récoltent leurs propres fruits et légumes. Lors des récoltes, les parents peuvent être associés à cet évènement.

La quasi-totalité des écoles de la ville a signé cette charte.

La Ville, *via* son service des espaces verts, fournit les supports de culture (terre, bacs…) ainsi que des semences (radis, carottes, petits pois, persils…) et des plants (fraisiers, framboisiers, groseillers, rhubarbes…) et livre chaque école. Les équipes enseignantes s'occupent ensuite des plantations et de l'entretien des parcelles.

Fleurissement *estival*

Depuis plusieurs semaines, les jardiniers de la commune préparent activement les plantations qui viendront fleurir la ville durant les prochains mois. Chaque année, 19 000 plants de fleurs sont produits. Ces plants soigneusement préparés dans les Serres de Maubuisson viendront bientôt embellir nos quartiers. Il s'agit de fleurs de choix, qui résistent à la chaleur même si, naturellement, il faudra soigneusement les arroser au fil des mois : bégonia, fuchsia, impatiens, verveine, géranium lierre et œillet d'Inde.

En tout, ce sont plus de 1 300 m² qui seront fleuris aux quatre coins de la ville, répartis en 34 massifs. S'ajouteront à ces parcelles 86 suspensions, 20 jardinières et 6 colonnes ou fontaines fleuries de 3 515 plants supplémentaires de surfinias, pétunias de coloris variés ainsi que des cordylines du plus bel effet.

Depuis plusieurs années, de nombreuses plantes vivaces ont également été plantées et refleurissent naturellement. Plus faciles à entretenir, pérennes et plus économiques en entretien et en eau, elles permettent d'obtenir naturellement des massifs à la floraison spectaculaire.

RETOUR SUR LES DEUX PREMIERS PERMIS DE VÉGÉTALISER

La Ville souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une implication des habitants. Elle vient de signer ses deux premiers permis de végétaliser. Trois jardinières ont été installées par la Ville à l'intersection des rues Victor Hugo et Jean-Jacques Rousseau. Les riverains signataires y ont effectué des plantations de saison. Rue George Sand, un pied d'arbre a été doté de barrières de protection par la commune et a été planté par deux riveraines du quartier. Ces espaces seront entretenus pas les habitants.

Travaux de réparation

Entamés il y a près de deux ans, par la DIRIF, les travaux de renforcement de la structure de la buse du ru de Liesse, sous la RN 184, viennent d'être suspendus. Ils devraient être achevés en 2024. À terme, ils permettront une sécurisation de l'ouvrage et une amélioration de la continuité écologique du cours d'eau.

INFO TRAVAUX

Aménagement *d'un nouveau parking*

Dans le quartier de Chennevières, à l'arrière de la résidence ADOMA, un nouveau parking vient de voir le jour. 19 places, dont une PMR, ont été créées. Le cheminement piéton partant de l'avenue de Chennevières pour aller au collège Marcel Pagnol a également été aménagé avec la création d'un escalier de cinq marches permettant un accès à celui déjà existant.

Le « Permis de louer » : un mécanisme pour lutter contre l'habitat indigne

De la moisissure sur les murs, des logements dégradés… Depuis plus de trois ans, la Ville de Saint-Ouen l'Aumône s'est engagée pour préserver la qualité de son habitat en établissant le « Permis de louer ».

Instauré par la loi ALUR, ce dispositif oblige les propriétaires d'un logement situé dans certains secteurs, à demander une autorisation à la Mairie avant de signer un bail. Les secteurs concernés sont : les rues de Maubuisson (n°30 au 52), du Clos du Roi (n°1), de la Gare (n°25 au 35) et de Courcelles (n°2 au 4). Cet outil a été étendu le 25 octobre 2021 à la rue du Clos du Roi (sauf les bâtiments collectifs de la résidence Jean Giono), la sente du Clos du Roi, l'impasse du Clos du Roi, la sente des Petits Ponts et la rue du Général Leclerc.

Au total, ce sont près de 340 logements qui sont concernés par ce mécanisme sur la commune.

« Le bilan est positif puisque l'on a constaté que le nombre de sollicitations augmente chaque année. Les propriétaires jouent le jeu et apportent les correctifs pour mettre leur bien aux normes », explique Frédéric Moreira, maire-adjoint en charge du Logement. Depuis la mise en place du dispositif, 43 dossiers ont été instruits. Parmi-eux, 5 ont été ajournés et des propriétaires ont dû effectuer des travaux pour mettre leur logement en conformité. De plus, 9 infractions pour absence de dépôt de dossiers ont été constatées.

Les critères vérifiés sont : l'électricité, le gaz, la présence de plomb ou d'amiante, la surface du bien, la luminosité, le chauffage, l'aération ou encore l'isolation.

Pour rappel, le défaut d'autorisation préalable peut être sanctionné par une amende de 5 000 € et de 15 000 € en cas de récidive par logement.

La déchetterie passe à l'heure d'été

À partir du 1er avril, la déchetterie de Saint-Ouen l'Aumône est ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et le samedi et dimanche de 10 h à 19 h. Différents types de déchets y sont acceptés : végétaux, encombrants, ferraille, gravats… Vous pouvez retrouver la liste complète des déchets admis sur le site Internet de la Ville. Attention toutefois à respecter le volume limité d'apport quotidien : 2 m³ par jour pour les végétaux et 1 m³ par jour pour tous les autres déchets, à l'exception des déchets dangereux.

Déchetterie de Saint-Ouen l'Aumône : zone industrielle des Béthunes (suivre fléchage « déchetterie ») A15 – Sortie 7, N 184 direction Beauvais Tél. : 01 34 41 90 00 (Direct'Agglo).

Pour déposer vos déchets, il est nécessaire de disposer d'un badge. Il vous est fourni sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Un forum *sur la rénovation énergétique des copropriétés*

Toutes les copropriétés sont concernées par la loi Climat et Résilience, et devront progressivement, à partir de 2024, réaliser un diagnostic des performances énergétiques de leurs bâtiments et le traduire en un plan pluriannuel de travaux. Dans cette optique, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise va organiser un forum de la rénovation énergétique des copropriétés. L'événement aura **le samedi 15 avril prochain, de 9 h à 13 h, à l'hôtel de d'agglomération de Cergy-Pontoise.** Plus d'infos : **https://www.cergypontoise.fr/**

Trois ans d'action au service des Saint-Ouennais

Depuis trois ans, l'équipe municipale agit au quotidien pour les Saint-Ouennais. À l'heure du bilan de mi-mandat, découvrez dans ce dossier, quelques-uns des projets mis en œuvre durant cette période.

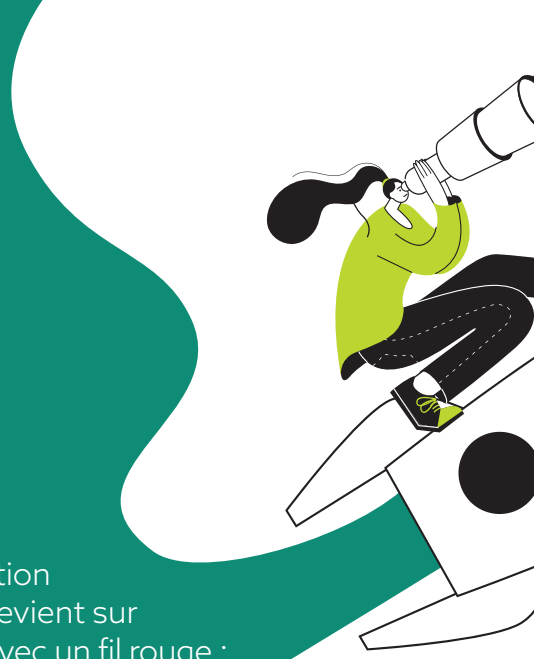

ENSEMBLE
Nous avançons pour SOA

Les élections municipales de mars 2020 ont permis l'installation d'un nouveau conseil municipal. Trois ans après, ce dossier revient sur les principales actions menées par la Ville depuis cette date. Avec un fil rouge : construire une ville citoyenne, écologique, solidaire et attractive.

À votre écoute

Dans le prolongement de son action fondée sur le dialogue et la participation de tous, l'équipe municipale fait vivre avec vous une ville citoyenne à travers de multiples outils ou plus simplement la volonté d'être toujours accessible et à l'écoute, de rassembler les bonnes volontés sans préjugés ou idéologies. Parmi les projets :

- Facebook live du maire ;
- installation du Conseil municipal des enfants ;
- lancement de l'Assemblée des seniors ;
- première édition du Budget participatif.

Une ville *agréable*

La transition écologique se poursuit à travers de nombreux projets. Les espaces naturels sont protégés et valorisés et la municipalité agit pour développer une ville agréable au quotidien. Un effort particulier est porté sur la qualité des espaces verts et du fleurissement. Parmi les projets :

- rénovation thermique des bâtiments communaux, Maison de quartier de Chennevières, écoles des Bourseaux, de la Prairie, Prévert ;
- développement des liaisons douces et des pistes cyclables ;
- tri des déchets et suppression des contenants plastiques dans les écoles ;
- végétalisation des cours d'écoles.

Accéder à tous les âges à l'éducation, au sport, aux loisirs et à la culture

Ville SOLIDAIRE

La municipalité et les services agissent afin que Saint-Ouen l'Aumône continue d'offrir à chacun la possibilité de se réaliser pleinement à tous les âges de la vie, dans l'éducation, la culture, le sport et les loisirs. Parmi les projets :

- rénovation des écoles communales et ouverture d'une quatrième crèche en 2025 ;
- organisation de SOA Fête l'été dans tous les quartiers de la ville ;
- retour du banquet et de la galette des seniors ;
- inauguration du gymnase Madeleine Pauliac et d'un nouveau terrain de padel.

Une ville attractive *et dynamique*

Ville ATTRACTIVE

La Police municipale utilise, en parfaite coopération avec les services de l'État, tous les moyens à sa disposition pour assurer la tranquillité et la sécurité des Saint-Ouennais. Les outils qui permettent de valoriser des commerces de qualité sont mis en place et la Ville crée les conditions adéquates d'accueil des médecins en ouvrant de nouvelles maisons de santé. Parmi les projets :

- ouverture de la maison de santé du Grand centre et ouverture à venir de deux autres maisons médicales ;
- augmentation du nombre d'agents de la Police municipale ;
- lutte contre la division excessive des parcelles et des bâtiments avec le nouveau PLU ;
- aménagement de la dalle du Grand centre pour revaloriser notre centre-ville.

Venez échanger *avec le maire*

Le maire et l'équipe municipale viennent à votre rencontre afin de vous présenter le bilan complet de mi-mandat. Des réunions sont prévues dans l'ensemble des quartiers de la ville et sur le marché. Retrouvez la liste en dernière page de ce magazine.

Michaël Marchand le nouveau notaire

Depuis mars 2022, un nouveau notaire s'est installé dans notre ville. Gros plan sur cette étude chargée d'histoire.

En France, impossible d'acheter un appartement ou d'établir un contrat de mariage sans passer devant le notaire. Michaël Marchand est le nouveau notaire de notre ville. Il a repris l'ancien office notarial de Maîtres Lambert, Macron et Lemaire. Une étude au passé prestigieux, précédemment installée à Pontoise, dont l'ancienneté (étude n°4 de Pontoise) est attestée par l'existence d'actes datés de 1553-1554. *« J'ai souhaité reprendre cette étude car Saint-Ouen l'Aumône est une ville dynamique, à la population jeune et avec plusieurs zones industrielles. Et puis, cette étude a joué un rôle historique lors de la construction de la ville nouvelle de Cergy »*, précise l'officier public. Celui qui intervient aux moments clés de la vie des personnes, mariage, achat, vente et autres successions souhaite également développer son activité de conseil. Lors de votre prochain projet d'achat, de vente ou bien pour toute affaire familiale, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un notaire.

Étude notariale, 46 rue du Général-Leclerc - Tél. : 01 34 64 18 92

Le violentomètre

Vous les avez sans doute aperçus en faisant vos courses : des sacs à pain et des sachets évoquant la lutte contre les violences faites aux femmes ont enveloppé pendant une semaine les baguettes et les médicaments vendus dans toutes les boulangeries et pharmacies de Saint-Ouen l'Aumône.

Estampillés d'un « violentomètre » — petit outil qui permet d'évaluer le degré de toxicité dans un couple — ces sacs en papier ont été imprimés et diffusés par la Ville, en partenariat avec les commerçants.

Porteurs d'un message fort, ils indiquaient aussi les coordonnées des associations « Mon Âme Soeur » et « Du Côté Des Femmes » qui viennent en aide aux victimes sur le territoire.

Leur distribution, une semaine après la Journée internationale des droits des femmes, avait pour but de sensibiliser l'ensemble des Saint-Ouennais.

Reprise des ateliers de réparation de vélos

La place Pierre Mendès-France accueille, du samedi 1er avril au samedi 7 octobre, des ateliers de réparation de vélos, menés par l'atelier d'insertion « Véloservices » de l'association Sauvegarde 95 avec qui la Ville a signé une convention. Sept animations sont programmées de 9 h 30 à 12 h 30 : 1er avril, 20 mai (journée complète bourse aux vélos et réparations de 9 h 30 à 16 h 30), 3 juin, 17 juin, 15 juillet, 2 septembre et 7 octobre.

La solidarité comme moteur

Anaïs Lazaar

Anaïs Lazaar est la présidente de l'association RéSo (les Réseaux Solidaires). Implantée à la Maison de quartier de Chennevières, cette structure apporte des produits de première nécessité aux plus démunis. Rencontre.

Sa mobilisation est sans faille. Anaïs Lazaar est depuis plus de deux ans la présidente de RéSo. Une association qui vise à répondre à des situations d'urgence en apportant des produits de première nécessité aux plus démunis *via* des distributions ou des maraudes en Île-de-France. *« L'aventure a débuté lors du confinement. Un ami m'a demandée si je me sentais capable de cuisiner pour 100 personnes. Suite au succès de cette action, nous avons décidé de renouveler l'expérience et cela a eu une belle résonnance sur les réseaux sociaux. Beaucoup de personnes ont eu envie de nous rejoindre. »*

Le nom « RéSo » n'a donc pas été choisi au hasard. Le développement rapide de l'association s'est réalisé grâce aux réseaux sociaux et ceux des membres de l'association. *« L'ancien capitaine du PSG, Mamadou Sakho, a convié 30 enfants que nous suivons à son évènement caritatif où ils ont pu rencontrer Mbappé et Kimpembe. Un moment inoubliable ! »*, témoigne la présidente de l'association qui a réussi à nouer des partenariats avec de grandes enseignes de l'alimentaire (la start-up Phénix, Monoprix ou encore Fruit d'Or à Rungis).

Ancienne responsable commerciale, Anaïs Lazaar a appris voici huit ans qu'elle était atteinte d'une sclérose en plaques. Désormais en invalidité, l'association lui a redonné une belle vitalité. *« Je suis entourée par une super équipe de bénévoles. Sans eux, je n'aurai rien pu faire. Quand je vois le sourire d'une maman avec un colis alimentaire, j'ai beau être fatiguée, je ressens un bien-être indescriptible. »*

Pour apporter votre aide ou faire un don à l'association, retrouvez-la sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, TikTok) ou sur son site Internet : www.reseauxsolidaires.com/

Chiffres clés

23 juin 1987
Naissance d'Anaïs Lazaar.

350
bénévoles font partie de l'association RéSo.

120
Nombre de personnes qui viennent récupérer un colis à la Maison de quartier de Chennevières chaque vendredi.

Culture et scolarité au diapason

Chaque année, la Ville développe des projets d'éducation artistique et culturelle dans les différents établissements de la commune. Coup de projecteur.

Tous en scène ! En parallèle de la saison de L'imprévu, des projets sont élaborés par le Pôle Action Culturelle de la commune et les enseignants pour créer un temps d'échange privilégié entre les artistes et les élèves. Réalisés dans différentes disciplines (théâtre, danse, cirque ou encore musique), ces ateliers permettent aux jeunes Saint-Ouennais de s'initier à la pratique artistique tout en éveillant leur curiosité culturelle.

Cette année, des élèves du collège du Parc ont eu l'opportunité de participer à un atelier chorégraphique proposé par trois membres de la compagnie « Via Kathelong » en amont du spectacle « Via Injabulo ». Un beau moment qui fut pour eux l'occasion de s'initier à certaines danses africaines traditionnelles. Découvert dans le spectacle le « Carnaval des Animaux en péril », « l'Ensemble La Rêveuse » a mené un atelier avec des élèves de CE2-CM1 de l'école Le Nôtre. Au programme : découverte de l'histoire d'Orphée et présentation des différents instruments utilisés par les artistes. Enfin, la harpiste du spectacle « Rouge, Bleu, Jaune », Paola Avilès est intervenue dans différentes écoles de la ville (de la petite section au CP) pour faire découvrir la mélodie de son instrument aux tous jeunes élèves. Une manière ludique et plaisante de former les spectateurs de demain.

Nous veillons à ce que les artistes, qui montent sur la scène de L'imprévu, aillent aussi dans les classes, avant ou après leur spectacle : pour que tous les enfants de notre ville aient le bonheur de découvrir l'art de tout près.

Ayda Hadizadeh,
adjointe au maire chargée de la Culture

Une nouvelle exposition à l'Abbaye de Maubuisson

2 AVRIL
3 SEPT.
2023
Félicie d'Estienne d'Orves

Jusqu'au 3 septembre, l'Abbaye de Maubuisson accueille l'exposition « Khépri » de Félicie d'Estienne d'Orves. Cette plasticienne raconte à sa façon les destins croisés de l'humain et du cosmos. Inspirée notamment par les récits de l'Égypte ancienne sur l'immortalité et le trajet nocturne du dieu solaire Rê sur sa barque, elle invite les spectateurs à un voyage poétique et métaphysique au pays des ombres et de la lumière renaissante.

Par le biais de miroirs et de sculptures où la lumière joue un rôle prépondérant, l'artiste interroge les champs profonds de l'espace et du temps. Elle questionne le rapport des hommes à l'au-delà à travers le cycle de la matière dans l'univers, la naissance et la mort des étoiles. Félicie d'Estienne d'Orves nous donne à rêver autant qu'à méditer : de quels rêves lointains sommes-nous le souvenir ?

Contact : Abbaye de Maubuisson, avenue Richard de Tour
Exposition visible aux heures d'ouverture – Gratuit
Tout public - Réservation et renseignements au 01 34 33 85 00
et sur le site Internet : www.abbaye-de-maubuisson.fr

Des titres et des podiums *pour l'ASSOA Karaté et le Boxing Club*

Nos clubs locaux brillent aussi bien sur le tatami que sur le ring. En février dernier, l'ASSOA Karaté s'est illustrée en Coupe de France (1 titre et 6 podiums) et le Boxing Club Saint-Ouennais a ramené d'excellents résultats (1 titre et 4 podiums) des championnats régionaux. Un grand bravo à tous nos combattants !

Expressions

Un nouvel élan pour SOA

Groupe majoritaire

unnouvelelanpoursoa@gmail.com

Berges de l'Oise, Coulée verte, parcs… nos espaces verts et naturels sont un atout que nous souhaitons préserver et valoriser, avec la volonté de ne jamais opposer biodiversité et aménagement de notre ville. Notre PLU a ainsi défini une trame verte et bleue, élargi et conforté les secteurs naturels. Les études d'aménagement des berges de l'Oise à Epluches feront la part belle aux espaces naturels tandis qu'avec l'Agglomération, nous continuons l'aménagement du quai de l'Écluse vers Éragny. La participation de la ville au développement de la forêt de Maubuisson, qui de Liesse à Épluches bordera nos quartiers, se poursuit. Nous continuons méthodiquement la végétalisation des cours d'écoles, de notre cimetière et de nos espaces publics. Le reboisement du Parc Le Nôtre et de la Coulée verte s'intensifie. En 2023, nous commencerons le nouvel aménagement du jardin urbain de Chennevières, nous finirons les études pour la création du Verger de la plaine de Maubuisson tandis que les dernières opérations foncières à proximité de la maison de quartier d'Épluches permettront d'achever le boisement des parcelles limitrophes de la rue de la Garenne. Notre collectivité ne ménage pas ses efforts pour offrir des espaces verts et un fleurissement de qualité avec des méthodes respectueuses de notre environnement, sans oublier la participation des Saint-Ouennais engagés à leur niveau dans l'embellissement de notre ville. Sur ce sujet comme sur tant d'autres nous ne pourrons progresser que tous ensemble.

Plus belle ma ville

06 81 31 33 38 - vepelissier@wanadoo.fr

Le nouveau budget municipal a été voté. Aussitôt, la municipalité s'est vantée d'une stabilité des impôts locaux. Il est vrai que notre pays est dans une situation financière difficile du fait d'un endettement abyssal. L'état étrangle les collectivités locales en diminuant de manière drastique leurs dotations, entrainant depuis plusieurs années, notamment pour notre commune, une baisse de recettes de plusieurs centaines de milliers d'euros. Souvenons-nous alors que le maire a fait liste commune avec les personnes affiliées à la majorité présidentielle. Il est vrai aussi que la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont entrainé des conséquences économiques importantes qui font augmenter nos dépenses notamment d'énergie de près d'1 500 000 €. Des communes dans la même situation ont décidé d'augmenter la taxe foncière pour compenser ces pertes. Ce n'est pas notre cas mais la municipalité ne peut s'en vanter. En effet, la taxe foncière caracole déjà à 40,98 %, ce qui est depuis longtemps un des taux les plus hauts du département. C'était une option politique de faire payer les vilains et riches propriétaires. Nous rappelons cependant que ceux-ci sont souvent des classes moyennes qui n'en peuvent plus de payer pour tout le monde, de jeunes couples qui se sont endettés sur 30 ans et ont du mal à régler leur emprunt, ou des personnes âgées avec de maigres retraites. Nous ne pouvons donc pas indéfiniment augmenter leur fiscalité sans risquer de les priver de toit et de créer de nouveaux pauvres. Restons donc humbles.

Décidons SOA

decidons.soa@gmail.com - https://federationpopulairedessaint-ouennais.blogspot.com/

Qui s'opposera à l'installation d'un site industriel et logistique sur Eragny et SOA sur 115 485 m² (Enquête publique en cours) ? 12 000 tonnes de matières combustibles stockées présentant un risque d'incendie de grande ampleur, un site bordé de canalisations souterraines de gaz naturel et d'hydrocarbure dont l'activité va générer un trafic de 935 voitures, poids-lourds de plus au quotidien. Le collège Marcel Pagnol est à 300m, déjà enclavé entre l'A15 et la RN184 et les premières habitations sont situées à 600m du site sans parler du programme LIESSE 3 et Centre aquatique.

Les Saint-Ouennais sont voués à vivre dangereusement et dans la pollution !

Il est vrai que la ville est destinée, d'après le maire, à accueillir des entreprises classées dangereuses car les normes actuelles ICP désignent la moindre activité industrielle comme telle. De là à accepter le pire alors qu'il dit faire une politique écologique et durable.

Nous sommes loin des attendues du GIEC pour réduire le réchauffement climatique et protéger la biodiversité et loin des objectifs du PLAN CLIMAT de l'agglomération de réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre du trafic routier.

Qui parmi les élus, des villes jusqu'au gouvernement, se soucie de planifier la sobriété énergétique, la sauvegarde de la biodiversité, la santé de l'humain ? Personne si ce n'est qu'une sobriété par la pauvreté et la maladie lorsque ces mêmes élus votent pour plus de production, de travail et le recul de l'âge de la retraite !

PERMANENCES POLITIQUES

- **Véronique Pélissier,** conseillère départementale (canton de Saint-Ouen l'Aumône). Permanence sur Rv : 01 34 25 37 00 veronique.pelissier@valdoise.fr
- **Guillaume Vuilletet,** député de la 2e circonscription du Val-d'Oise : permanence à Méry-sur-Oise, 89 avenue Marcel Perrin. Sur Rv : 01 34 67 74 58 guillaume.vuilletet@assemblee-nationale.fr

CONTACTS

Hôtel de ville
2 place Pierre Mendès-France
01 34 21 25 00
www.ville-soa.fr
Ouverture : 13 h 30-17 h 30 le lundi, 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30 du mardi au vendredi et nocturne le jeudi jusque 19 h, 8 h 30- 12 h le samedi.

Cimetière
Ouvert de 7 h 30 à 19 h à partir du 1er avril.

Police municipale
Du lundi au samedi, de 8 h à 1 h du matin. Le dimanche, de 14 h à 00 h.
01 82 31 10 30
12 avenue du Général-de-Gaulle (Centre municipal de service).

Déchets
(service agglomération) – centre d'appels (question, incident de collecte, dotation…) : 01 34 41 90 00.
courrier@cergypontoise.fr
Formulaire en ligne sur www.cergypontoise.fr

MARIAGES

Zefrino GOMES VARELA et Teodora FERNANDES le 21 janvier 2023
Régis CORONEOS et Khoukha GACI le 4 février 2023 I Saturin Igor Ulrich DIANGOUAYA NGANGA et Gervaise MBOUTA le 4 février 2023 I Augustin KABONGO KABUYA et Edith MASSAMBA MBUATA le 11 février 2023

NAISSANCE

Anis BIOU le 18 janvier 2023 à Argenteuil

DÉCÈS

Fadila HASSAÏNE le 27 février 2023 à Conflans-Sainte-Honorine
Professeur des écoles au Val de Liesse, Fadila était très dévouée et appréciée par les enfants ainsi que ses collègues. Au travers de l'enseignement qu'elle a dispensé, sa vie était tournée vers l'avenir. Elle part en laissant un grand vide derrière elle. La famille s'excuse auprès des personnes qu'elle n'a pas pu prévenir et remercie toutes celles présentes pour leur soutien.

LE MAGASIN EST OUVERT depuis le 28 décembre 2022

Un service UBER est mis en place.

Parking gratuit pendant 1h/jour, juste derrière le magasin.

Carrefour City est une enseigne de proximité pour des courses en plein centre-ville. Dans un cadre convivial et moderne, pour des achats du quotidien, le magasin offre un large choix de produits et des horaires étendus afin de répondre au mieux à tous vos besoins.

Il propose : 4 000 références de produits • un rayon bio • une large gamme de produits locaux ou régionaux • un coin boulangerie pâtisserie • un espace snacking avec micro-ondes et machine à jus d'orange • un point chaud

Ce magasin sera également un point relais colis et vous permettra d'effectuer vos achats en ligne et d'être livré directement chez vous. Magasin ouvert 7j7 de 7h à 20h30. Toute l'équipe du magasin, composée d'employés locaux, vous attend dès demain.

Carrefour city

Saint-Ouen-l'Aumône

25 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

RÉUNIONS PUBLIQUES

Présentation du bilan de mi-mandat

- jeudi - 6 AVRIL
20H
HÔTEL DE VILLE
Centre-ville
Grand centre

- mardi - 11 AVRIL
20H
ÉCOLE LE NÔTRE
Beaux Vents
Clamart
Colbert

- jeudi - 13 AVRIL
20H
ÉCOLE DES BOURSEAUX
Bourseaux
Saint-Prix
Maubuisson

- dimanche - 16 AVRIL
9H-12H
MARCHÉ
Place Mendès-France

- jeudi - 20 AVRIL
20H
ÉCOLE DE LIESSE
Liesse

- mardi - 25 AVRIL
20H
MAISON DE QUARTIER D'ÉPLUCHES
Épluches

- jeudi - 27 AVRIL
20H
MAISON DES LOISIRS
Île-de-France
Chennevières
Parc Le Nôtre

- dimanche - 7 MAI
9H-12H
MARCHÉ
Place Mendès-France

- jeudi - 11 MAI
20H
HÔTEL DE VILLE
Mail - Golf
Saint-Louis
Blanche de Castille

Le maire et l'équipe municipale viennent à votre rencontre dans vos quartiers.

Suivez l'actualité de votre ville sur **ville-soa.fr** et sur

SAINT-OUEN L'AUMONE

Réalisation : Leslie Marchadé - Direction de la Communication et de la Démocratie participative - Ville de Saint-Ouen l'Aumône - Freepik